

COMPTE RENDU RÉUNION DU 22 JANVIER 2025

Date de la convocation : 17 janvier 2025

Le **vingt-deux janvier deux mille vingt-cinq** à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire de Val-de-Bonnieure.

Membres présents : MM. Jacques BOURABIER, Michel CASTERA, Mmes Aurore CHAILLOUX, Murielle ETIENNE, Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC, Aurélie LACROIX, Mme Arlette LITRÉ, MM. Pascal MAZAUD, Jean-Yves MORELLEC, Frédéric PIERRE, Mmes Samantha PREVOT et Sandrine PRIORET.

Excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Alain THILL à M. Pascal MAZAUD

Excusé(s) : Mme Aurélie CHOISEL et M. Mathieu TASCHER

Absent(s) : M. Cédric LEVEQUE, M. Nicolas LETELLIER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer, Madame Samantha PRÉVOT est élue secrétaire de séance.

FUSION ADMINISTRATIVE DES DEUX ÉCOLES DE LA COMMUNE

Monsieur MORELLEC, adjoint au Maire en charge des écoles expose au Conseil Municipal les faits et éléments concernant la fusion administrative des écoles de la Commune :

À la demande et en concertation avec la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Charente ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Éducation National ;

Vu le Conseil des Écoles en date du 14 janvier 2025 ;

Considérant que cette fusion apportera une continuité pédagogique au service du parcours éducatif de l'élève ainsi qu'une simplification administrative avec une seule direction ;

Il est proposé de fusionner administrativement les écoles de Saint-Angeau et de Saint-Amant-de-Bonnieure à compter de la rentrée scolaire 2025.

Où l'exposé de Monsieur MORELLEC, le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- approuve la fusion administrative des écoles de Saint-Angeau et de Saint-Amant-de-Bonnieure à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025.
- autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

VOTANTS : 13/17

| |
|-------------------|
| 13 VOIX POUR |
| 0 VOIX CONTRE |
| 0 VOIX ABSTENTION |
| 0 NON-VOTANT |

Questions diverses :

- Mise en place d'un compte épargne temps pour le personnel communal : le projet va être envoyé au Comité Social Territorial pour avis. La délibération sera présentée lors d'un prochain conseil.
- Autorisations spéciales d'absence pour le personnel communal : même procédure que le sujet précédent, délibération à prendre après l'avis du Comité Social Territorial.
- Un commerçant demande l'installation de tables devant son établissement environ 6 mois de l'année : possibilités à l'étude.
- Communication : changement de formule, point information tous les 3 mois à la place du bulletin, à tester.
- Panneau pocket : possibilité de changer l'interface en classant les articles par thèmes. Coût de 100 € par an en plus, à tester.
- Information de la ligue contre le cancer : proposition de zones sans tabac. Étudier comment cela peut être géré et ce que cela implique pour la commune.
- Commission urbanisme de la communauté de communes Cœur de Charente : lancement d'une étude sur les risques de ruissellement, inondation ...
- Eaux pluviales : un repérage est à faire pour l'ensemble du réseau de la commune, les élus vont répertorier les grilles existantes.
- PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) : ce plan est accessible sur le site de la communauté de commune Cœur de Charente, les habitants peuvent donner leur avis.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 19 h 30.

Le Maire, Aurélie LACROIX

